

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à [Conseil des ministres du 20 septembre 2024](#)

Chiffres du budget économique 2024

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2024, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN).

Dans la zone euro, la croissance économique n'a pas dépassé les 0,4% l'année dernière, en raison de l'inflation élevée et d'un climat d'investissement défavorable. La croissance du PIB rebondirait légèrement pour atteindre 0,8% en 2024. Elle continuerait de s'accélérer pour atteindre 1,3% en 2025, sous l'impulsion de la consommation des ménages (soutenue par l'augmentation des salaires et de l'emploi) et des exportations. Les investissements enregistreraient une timide reprise. Tout comme lors des trois trimestres précédents, l'économie belge a progressé de 0,3% au premier trimestre de 2024 mais a quelque peu ralenti pour atteindre 0,2% au deuxième trimestre. Parallèlement à l'amélioration de la conjoncture internationale, la croissance économique belge s'accélérerait pour atteindre 0,3% à partir du troisième trimestre de 2024 et 0,4% à partir du deuxième trimestre de 2025. Sur base annuelle, la croissance du PIB ralentit ainsi de 1,4% en 2023 à 1,1% en 2024 et remonte à 1,3% en 2025.

Le rebond amorcé au second semestre de cette année est porté par toutes les composantes de la demande. Les exportations diminuent cette année encore de 1,9% mais augmenteraient de 1,9% en 2025. La croissance de la consommation des ménages remonterait à 1,6% en 2025 (après 1,1% en 2024), tandis que le total des investissements des ménages, des entreprises et de l'Etat augmenterait de 2,5% (après 1,6% en 2024).

La croissance de l'emploi du secteur privé a systématiquement diminué au cours de l'année 2023 et au premier semestre de 2024 et serait à l'arrêt au second semestre de cette année. Cet affaiblissement s'est initialement manifesté par une forte baisse de l'emploi intérimaire mais, par la suite, le nombre d'emplois salariés dans l'industrie manufacturière, la construction et le commerce de détail a aussi diminué. Dans le courant de l'année 2025, les créations d'emplois devraient progressivement reprendre. L'augmentation de l'emploi intérieur total ne dépasserait dès lors pas 16 000 personnes en 2024 et 25 000 personnes en 2025. Le taux d'emploi (20-64 ans) progresse à peine, passant de 72,1% en 2023 et 2024 à 72,2% en 2025.

L'impact à la baisse des prix du gaz et de l'électricité ayant disparu, l'inflation est actuellement plus élevée qu'à la fin de l'année 2023. Grâce au ralentissement de l'inflation sous-jacente, qui ne prend pas en compte l'évolution des prix de certaines composantes volatiles telles que l'énergie et les produits alimentaires frais, et à la récente baisse des prix du pétrole, l'inflation devrait continuer à diminuer sur base annuelle, passant de 3,2% en 2024 à 1,9% en 2025.

Par rapport aux prévisions de juin dernier du BFP, la croissance économique belge de 2024 et 2025 est revue à la baisse, respectivement de 0,3 et 0,1 point de pourcentage. Ces révisions sont attribuables à une croissance décevante de la consommation et des investissements des ménages au premier semestre de 2024 ainsi qu'à un affaiblissement du commerce international. L'augmentation de l'emploi est revue à la baisse d'environ 11 000 personnes pour chacune des deux années.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be